## **INFORMATION**

<u>Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes</u> mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.	
WENDEL	
Dans le cadre de l'augmentation de capital 2016 du Plan d1 0 0 1 255.23 868.45 argne groupe0 0 cm [] 0 d 2 J 1 0 0 l	0 0 cm BT 1